



Bac Pro Productions Horticoles

DURÉE DE LA FORMATION

3 années, diplôme de niveau 4.

ACCÈS

Entrée en seconde professionnelle productions végétales spécialité productions horticoles : 3ème générale de collège, 3ème agricole, 3ème prépa-pro.

Entrée en 1ère : seconde professionnelle, seconde générale et technologique, redoublement de 1ère.

CONTENU DE LA FORMATION

Seconde professionnelle

Enseignement général : 14 h hebdomadaires : français, mathématiques, biologie, ESC, LV1, EPS, etc.

Enseignement professionnel : 16 h hebdomadaires : agronomie, économie d'entreprise, techniques horticoles, agroéquipement.

1 à 2 h hebdomadaires de soutien.

6 semaines de stage en milieu professionnel.

1 semaine de stage collectif.

1ère et terminale bac professionnel

Enseignement général : 14 h hebdomadaires : français, mathématiques, biologie, ESC, LV1, EPS, etc.

Enseignement professionnel : 17 h hebdomadaires : agronomie, économie d'entreprise, techniques horticoles, agroéquipement.

16 semaines de stages dont 14 en milieu professionnel.



FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les travaux pratiques sont réalisés sur l'exploitation horticole du lycée. Celle-ci dispose des quatre secteurs de production que représente l'horticulture : pépinière, fleurs, maraîchage et arboriculture.

Les élèves peuvent participer à des concours professionnels : reconnaissance des végétaux. Enfin chaque élève bénéficie d'une formation délivrant une attestation CACES.

POURSUITE D'ÉTUDES, INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuites d'études : BTSA Productions Horticoles, Certificat de spécialisation (plantes à parfum, aromatiques et médicinales, conduites des productions en agriculture biologique).

Insertion professionnelle : exploitations horticoles, établissements publics hospitaliers, collectivités territoriales.

Métiers : ouvrier qualifié, hautement qualifié, chef d'équipe, chef d'entreprise.

